

JE PECHE
EN FLOAT
TUBE



LES PARCOURS AUTORISES EN GIRONDE



Cours d'eau

.....
Garonne
Dordogne
Isle
Dronne
Dropt
Leyre



Etangs et lacs

.....
Cazaux - Sanguinet
Carcans - Hourtin
Lacanau
Moutchic - Ambes
Coutant La Roubine
Barsac
Rousset - Cestas

JE PÊCHE EN
FLOAT TUBE

MES OBLIGATIONS



Pratiquer sur les
parcours autorisés



Se soumettre aux contrôles
des agents en charge de la
police de la navigation et de
la pêche



Pratiquer pendant
les heures de pêche
autorisées et ne pas
naviguer la nuit

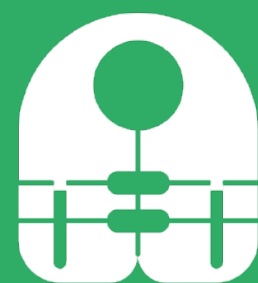


Respecter les règles
générales de navigation

LES RECOMMANDATIONS



Savoir nager



Porter un gilet de sauvetage



Utiliser un float tube
en bon état



Naviguer dans des
conditions climatiques et
hydrauliques favorables



Respecter les autres
pêcheurs et usagers

**DE MON COMPORTEMENT DÉPEND
L'AVENIR DE LA PÊCHE EN FLOAT TUBE**

La Fédération de pêche de la Gironde travaille depuis plusieurs années pour permettre le développement de la pêche en float tube et ouvrir des parcours.

Les propriétaires des plans d'eau sont seuls à pouvoir autoriser cette pratique sur leurs propriétés. Il appartient donc aux pêcheurs d'être exemplaires et de refléter une image positive de ce mode de pêche.